

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 septembre 2013
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 43 de l'ordre du jour
Question de Chypre

Conseil de sécurité
Soixante-huitième session

**Lettre datée du 10 septembre 2013, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-joint, dans deux annexes distinctes, la liste des violations de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre commises par la Turquie (voir annexe I), et celle des cas d'utilisation illégale, par des navires de guerre turcs, de ports fermés à la navigation, pendant le mois de juillet 2013 (voir annexe II). La circulation aérienne s'est intensifiée durant le mois de juillet en raison des « célébrations » du trente-neuvième anniversaire de l'invasion de Chypre par la Turquie. Il y a lieu de noter également que les avions de ligne turcs utilisent systématiquement l'aéroport illégal de Timpou. J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre sont systématiquement violées par la Turquie, qui enfreint ouvertement le droit international et menace gravement la sûreté et la sécurité dans l'ensemble de la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Nicholas **Emiliou**



**Annexe I à la lettre datée du 10 septembre 2013 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Violations de l'espace aérien

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 ^{er} juillet 2013	09 h 05-11 h 05	Un hélicoptère turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
2 juillet 2013	10 h 37-14 h 34	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
3 juillet 2013	10 h 42-11 h 10	Un appareil militaire turc de type B-200 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	14 h 22-15 h 30	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	17 h 28-17 h 46	Un appareil militaire turc de type B-200 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
4 juillet 2013	09 h 25-10 h 50	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
5 juillet 2013	10 h 25-13 h 10	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
8 juillet 2013	08 h 58-10 h 03	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
10 juillet 2013	13 h 35-14 h 59	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
13 juillet 2013	12 h 08-12 h 25	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tympou.
	13 h 00-13 h 20	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tympou.
	13 h 58-14 h 16	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tympou.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	14 h 10-14 h 31	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tymbou.
16 juillet 2013	16 h 28-16 h 49	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tymbou.
17 juillet 2013	09 h 44-10 h 35	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tymbou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	10 h 15-10 h 50	Deux hélicoptères militaires turcs de type Cougar ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	11 h 54-14 h 26	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	12 h 05-12 h 50	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	14 h 31-18 h 47	Un hélicoptère militaire turc de type KA-32C a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	16 h 05-18 h 13	Un hélicoptère militaire turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
18 juillet 2013	08 h 10-08 h 47	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	09 h 56-10 h 13	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	10 h 18-10 h 40	Un appareil militaire turc de type C-650 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	10 h 24-10 h 46	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	10 h 44-10 h 57	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	11 h 09-11 h 39	Quatre appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	11 h 33-11 h 50	Trois appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	11 h 41-12 h 00	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	12 h 07-12 h 16	Un appareil militaire turc de type C-650 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	14 h 04-14 h 22	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tymbou.
	14 h 58-16 h 00	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	17 h 06-17 h 24	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tymbou.
19 juillet 2013	08 h 28-09 h 13	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tymbou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	08 h 37-10 h 10	Un hélicoptère militaire turc de type UH-1 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	10 h 37-11 h 11	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	18 h 01-18 h 39	Quatre appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
20 juillet 2013	07 h 41-07 h 56	Un appareil militaire turc de type GLF-4 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou
	09 h 55-11 h 25	Deux hélicoptères militaires turcs de type Cougar ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	10 h 15-11 h 00	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	12 h 05-12 h 58	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	15 h 55-16 h 06	Un appareil militaire turc de type GLF-4 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	18 h 08-18 h 45	Six appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou et avant d'atterrir à ce même aéroport.
	21 h 35-21 h 47	Un appareil militaire turc de type C-560 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
22 juillet 2013	08 h 34-08 h 52	Un appareil militaire turc de type GLF-4 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	10 h 52-10 h 58	Quatre appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	10 h 55-11 h 05	Un appareil militaire turc de type GLF-4 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	11 h 08-11 h 16	Deux appareils militaires turcs de type NF-5 ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	14 h 42-14 h 56	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
	16 h 40-16 h 57	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	17 h 49-18 h 06	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Timpou.
23 juillet 2013	08 h 27-09 h 03	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
24 juillet 2013	11 h 50-14 h 18	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
25 juillet 2013	09 h 17-10 h 15	Un hélicoptère militaire turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	10 h 25-10 h 56	Un hélicoptère militaire turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
27 juillet 2013	11 h 35-11 h 55	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tympou.
	13 h 06-13 h 25	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, après avoir décollé de l'aéroport illégal de Tympou.
29 juillet 2013	15 h 05-15 h 30	Un hélicoptère militaire turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
31 juillet 2013	10 h 03-11 h 00	Un hélicoptère militaire turc a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

**Annexe II à la lettre datée du 10 septembre 2013 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies****Violations de l'espace maritime**

<i>Dates</i>	<i>Type de violation</i>
26 juin-19 juillet 2013	Un navire-citerne turc de type A-573 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation.
27 juin-1 ^{er} juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-332 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
27 juin-2 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-333 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
29 juin-2 juillet 2013	Une corvette turque de type F-502 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
30 juin-4 juillet 2013	Une frégate turque de type F-491 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
1 ^{er} -15 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-332 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
2-19 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-333 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
3-4 juillet 2013	Un baliseur turc de type AG-6 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation.
5-9 juillet 2013	Une corvette turque de type F-502 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
8-16 juillet 2013	Une frégate turque de type F-491 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.

<i>Dates</i>	<i>Type de violation</i>
12-13 juillet 2013	Une corvette turque de type F-502 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
13-16 juillet 2013	Une corvette turque de type F-503 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
16-17 juillet 2013	Un bac de transport militaire turc de type A-1600 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation.
16-25 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-332 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
18-22 juillet 2013	Un sous-marin turc de type S-354 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation, alors qu'il participait aux « célébrations » du trente-neuvième anniversaire de l'invasion de Chypre par la Turquie.
19-21 juillet 2013	Une frégate turque de type F-491 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation, alors qu'elle participait aux « célébrations » du trente-neuvième anniversaire de l'invasion de Chypre par la Turquie.
19 juillet-août 2013	Un remorqueur militaire turc de type A-576 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation.
21-27 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-333 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
25 juillet-août 2013	Une frégate turque de type F-493 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
26-27 juillet 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-332 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
27 juillet-août 2013	Un bâtiment de débarquement de chars turc de type C-141 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation.

<i>Dates</i>	<i>Type de violation</i>
27 juillet-août 2013	Un bâtiment de débarquement de chars turc de type C-149 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation.
27 juillet-août 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-337 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
27 juillet-août 2013	Une vedette lance-missiles turque de type P-347 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
29-31 juillet 2013	Une corvette turque de type F-503 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Amochostos, fermé à la navigation, alors qu'elle participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
